

DIAL 3430

BELIZE - Des Indiens mayas mettent sur pied un registre de leurs terres

Noticias Aliadas

mercredi 22 novembre 2017, mis en ligne par [Dial](#)

DIAL publie très rarement des textes sur le Belize, le dernier remonte d'ailleurs à 2001 [1]... Ce texte, publié par [Noticias Aliadas](#) le 19 août 2017, témoigne de ce que les peuples indiens du pays sont confrontés aux mêmes menaces qu'ailleurs, avec notamment la progression de projets extractivistes soutenus par l'État.

Le gouvernement n'exécute pas la décision de justice d'identifier et de protéger les terres ancestrales indiennes.

Le 9 août, dans le cadre de la Journée internationale des peuples indiens et le 10^e anniversaire de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples indiens, l'Institut Sarstoon-Temash pour la gestion indienne (SATIIM) a annoncé la création d'un registre des terres mayas pour protéger leurs territoires, motivée par le non-respect par le gouvernement du Belize d'une décision de justice de 2015 de la Cour de justice de la Caraïbe qui le mettait en demeure de « créer un mécanisme efficace » pour identifier et protéger les terres mayas en accord avec leur mode de gouvernance traditionnel.

« Au vu de l'incertitude sur l'exécution de la décision de justice, la communauté maya de Crique Sarco a pris les choses en main », a déclaré Froyla Tzalam, directrice exécutive du SATIIM. « Elle a recensé les limites territoriales traditionnelles et résolu les conflits limitrophes, en créant un modèle local qui peut être appliqué au niveau national ».

« C'est un moment historique mais ce n'est que le commencement. Nous saluons l'initiative que les Mayas ont prise de mettre en application le jugement de la Cour de justice de la Caraïbe », a ajouté Tzalam.

Crique Sarco est une communauté maya q'eqchi d'environ 250 habitants, située à l'extrême sud du pays, à une soixantaine de kilomètres de Punta Gorda. C'est la première communauté maya à solliciter l'appui du SATIIM pour mettre sur pied le mécanisme légal décrit dans le jugement de la Cour de justice de la Caraïbe.

Les conflits territoriaux ont éclaté en 1994 quand les communautés mayas et garifunas du sud du Belize ont découvert que le gouvernement les avait spoliées de leurs terres ancestrales pour les transformer en Parc national Sarstoon-Temash.

« Peu de temps après, les habitants ont été réveillés par les explosions de dynamite utilisée pour ouvrir des routes sismiques en vue de l'exploitation pétrolière dans cet « espace protégé ». Ces routes, suffisamment larges pour permettre à une camionnette de circuler, ont amené une circulation illégale nouvelle dans cet écosystème unique classé par la Convention de Ramsar relative aux zones humides », explique le SATIIM sur son site web.

Le SATIIM est une organisation de défense des droits des Indiens du Belize créée en 1997, et dont le conseil de direction est entièrement composé de dirigeantes et dirigeants indiens. En 2006, l'organisation a remporté une victoire importante en obtenant que la Cour suprême interdise temporairement l'usage de la dynamite dans le parc et exige du gouvernement la réalisation d'une étude d'impact environnemental.

Sans droit à consultation préalable

En 2013, la Cour suprême a conclu que les permis d'exploration pétrolière dans le parc violaient le droit des communautés locales à la consultation préalable, libre et documentée, qui représente une arme légale puissante pour les communautés indiennes.

« Le succès du SATIIM lui a ouvert les portes du monde et ce précédent législatif a établi les bases pour le jugement de la Cour de justice de la Caraïbe qui ordonnait au gouvernement du Belize d'octroyer des titres de propriété pour les terres communautaires mayas », indique le SATIIM, qui travaille, avec les communautés indiennes, à la première phase répliquable et participative de cartographie et délimitation de leurs terres ancestrales au Belize.

Le Parc national Sarstoon-Temash, administré par le SATIIM et le service forestier du Belize, a une superficie de 17 000 hectares de forêts, de zones humides et de mangroves. Il comprend 13 écosystèmes différents et environ 20 km de côte le long de la baie Amatique, dans le Golfe du Honduras. Il constitue en outre l'habitat de nombreuses espèces d'oiseaux, de mammifères, de reptiles, de poissons et de papillons.

Le SATIIM poursuivra son travail avec la communauté maya de Crique Sarco pour réaliser un inventaire de l'usage de la terre et des pratiques ancestrales de gouvernement qui, associées aux cartes, définiront les droits territoriaux juridictionnels et individuels mayas, et permettront de disposer d'un registre complet.

La population maya représente environ 10% des 270 000 habitants du pays. Ce peuple se répartit en trois groupes : yucatèque, mopan et q'eqchi. Le premier est originaire de la péninsule du Yucatán et est arrivé au Belize au milieu du XIX^e siècle, en tant que réfugié de la Guerre des Castes entre les Indiens et le gouvernement mexicain. Les Mayas mopan ont quitté à la fin du XIX^e siècle la région guatémaltèque du Petén pour échapper au travail forcé, tandis que les q'eqchi se sont installés au Belize aux alentours de 1870, fuyant la condition d'esclaves dans laquelle les maintenaient les producteurs de café allemands.

Les problèmes dont pâtissent le plus les Indiens mayas au Belize résultent principalement de l'incitation permanente du gouvernement à l'installation de colonies non indiennes, de la déforestation à grande échelle et de l'exploitation pétrolière sur les terres indiennes. Cela ne menace en permanence non seulement les communautés mayas mais aussi l'habitat naturel dont dépendent leur culture et leur subsistance.

Le Belize, qui est devenu indépendant de la Grande-Bretagne en 1981 et fait partie du Commonwealth britannique, est le seul pays d'Amérique centrale où l'anglais est la langue officielle malgré le fait que seul 3% de la population le parle.

- **Dial - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 3430.**

- Traduction de Françoise Couëdel pour Dial.

- Source (espagnol) : [Noticias Aliadas](#), 19 août 2017.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la traductrice, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] DIAL 2489 - « [BELIZE - À la frontière du Belize et du Mexique : Un point de passage pour les sans-papiers et les cartels de la drogue](#) ».